

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC**

Procès-verbal **du comité de gestion du camping** de la municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue au bureau municipal situé au 1216, rue Principale, ce vingt-quatrième jour d'août 2022 (24/08/2022) à compter de 19 heures et à laquelle sont présents les membres suivants :

Rita Dufresne Gaétan Beauchesne Bernard Dumais
Éric Beauchamp Nathalie Doucet

Tous formants quorum sous la présidence de Rita Dufresne, mairesse. Sylvie Genois, greffière-trésorière, est aussi présente ainsi que Nathalie Fyfe, gérante du camping.

Résolution 2022-08-033 Adoption de l'ordre du jour

Éric Beauchamp, propose, et il est résolu à l'unanimité du comité de gestion d'adopter l'ordre du jour tel que mentionné en laissant le varia ouvert.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Embauche d'un gardien de nuit.
3. Renouvellement de la police maritime.
4. OSBL Loisir Camping Mékinac paiement.
5. Présentation des comptes.
6. Modification et ou ajout des règlements du camping.
7. Plainte concernant le manque d'un défibrillateur.
8. Demande à deux (2) soumissionnaires pour ajout de chauffage dans la salle communautaire ainsi pour le coût d'une génératrice.
9. Achat de dos d'âne.
10. Varia
 - a. Achat table de ping-pong et table de deck hockey.
 - b. Nommer un conseiller municipal pour assistance à la gérante du camping.
11. Levée de l'assemblée.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-08-034 Embauche d'un gardien de nuit

Nathalie Doucet propose et il est résolu à l'unanimité du comité de gestion du camping de procéder à l'embauche d'un gardien de nuit soit Alain Bonin au taux horaire de 15 \$.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-08-035 Renouvellement de la police maritime

Gaétan Beauchesne propose et il est résolu à l'unanimité du comité de gestion du camping d'autoriser le renouvellement maritime de PMA Assurances Inc. au coût de 4 113 \$ pour la période du 8 juin 2022 au 8 juin 2023.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-08-036 OSBL Loisir Camping Mékinac paiement.

ATTENDU que le camping a un nouveau comité de loisirs qui a fait une demande de constitution en personne morale sans but lucratif (OSBL);

ATTENDU que ce comité demande au camping de payer les frais de 268.50 \$ pour cette demande.

Gaétan Beauchesne propose et il est résolu à l'unanimité du comité de gestion du camping d'autoriser le paiement de 268.50 \$ au Registraire des entreprises.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-08-037 Présentation des comptes

ATTENDU que pour l'approbation des comptes à payer du mois de juillet et ce jusqu'au 13 août 2022, chacun des membres du comité de gestion du camping de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période.

Bernard Dumais propose et il est résolu à l'unanimité du comité de gestion du camping que des comptes au montant de 156 956.36 \$ soient acceptés.

-Adoptée à l'unanimité-

Je soussignée, Sylvie Genois, greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac, certifie que le camping possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 156 956.35 \$ sont disponible en date du 24 août 2022.

Sylvie Genois, greffière-trésorière

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-08-038 Modification et ou ajout des règlements du camping

Éric Beauchamp propose et il est résolu à l'unanimité du comité de gestion du camping que des règlements du camping soient ajoutés ou modifiés tels que spécifiés ci-dessous :

- 3.7 Ajout Aucune haie de cèdres ne peut être plantée
- 12.5 Ajout Aucune remorque ne sera tolérée sur votre terrain
- 12.13 Ajout Toute descente (escalier ou autre) à la rivière est strictement interdite
- 17.1 Modifié - Retrait de : selon l'index des prix des autres terrains de camping
- 22.1 Modifié Sur les emplacements offerts en location d'un terrain de camping, seules les constructions accessoires suivantes sont autorisées :
 - Une seule remise par emplacement, sur pieux, blocs ou pilotis, d'une superficie de 7.4m² (80 pi²)
 - Une seule terrasse par emplacement, sans mur ni toit, de la longueur de la roulotte et à 1 pied de la ligne latérale du terrain et doit être au niveau du sol
 - Un gazebo selon les conditions suivantes :
 - Il doit être préfabriqué en usine
 - La superficie totale ne peut excéder 13m² (144pi² – 12x12pi)
 - Ne doit pas être en bois

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-08-039 Plainte concernant le manque d'un défibrillateur.

ATTENDU la plainte de Mme Patricia Beaudoin saisonnière au camping en date 11 août 2022;

ATTENDU que son père M. Michel Beaudoin a subi un infarctus le 29 juillet 2022;

ATTENDU que sa plainte stipule que le camping ne possède pas de défibrillateur.

Bernard Dumais propose et il est résolu à l'unanimité du comité de gestion du camping d'autoriser l'achat d'un défibrillateur.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-08-040 Demande à deux (2) soumissionnaires pour ajout de chauffage dans la salle communautaire ainsi pour le coût d'une génératrice

Bernard Dumais propose et il est résolu à l'unanimité du comité de gestion du camping de demander à Lafrance & Trudel de Saint-Tite ainsi qu'à Val-Mauricie Électrique Inc. de Shawinigan-Sud, des soumissions pour l'ajout de chauffage dans la salle communautaire ainsi que le coût d'une génératrice pour fournir la salle communautaire et le bâtiment de l'accueil.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-08-041 Achat de dos d'âne

ATTENDU que beaucoup de visiteurs ainsi que des campeurs ne respectent pas la vitesse sur le terrain de camping qui est de 5 km/h.

Éric Beauchamp propose et il est résolu à l'unanimité du comité de gestion du camping d'autoriser l'achat de 8 dos d'âne pour ralentir la vitesse.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-08-041

Achat de table de ping-pong et table de deck hockey

Éric Beauchamp propose et il est résolu à l'unanimité du comité de gestion du camping d'autoriser la dépense pour l'achat d'une table de ping-pong usagée ainsi qu'une table de deck hockey usagée au coût de 650 \$ à rembourser à Éric Prince.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-08-042

Nommer un conseiller pour assistance à la gérante du camping

Éric Beauchamp propose et il est résolu à l'unanimité du comité de gestion du camping de nommer Bernard Dumais pour assister la gérante du camping, au besoin.

-Adoptée à l'unanimité-

Gaétan Beauchesne propose la levée de l'assemblée et il est résolu à l'unanimité du comité de gestion du camping de lever l'assemblée. Il est 20 heures 53.

Rita Dufresne, mairesse

Sylvie Genois, Greffière-trésorière